

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Vehicles & Industrial Products Division 11 Laurier St./11, rue Laurier 7A2, Place du Portage, Phase III Gatineau, Québec K1A 0S5 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet				
CHAPEAU, DEMONTAGE RA	APIDE			
Solicitation No N° de l'invitat	ion	Date		
W8486-122232/B		2012	-07	-24
Client Reference No N° de ré W8486-122232	férence du client			
GETS Reference No N° de ré PW-\$\$HP-918-60894	férence de SEAG			
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N	۷۱	ИE
hp918.W8486-122232				
Solicitation Closes	- L'invitation pre	end f	in	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2012-08-17				Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination:	: ✓ Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adress Huda Dahir	ser toutes questions à:			yer Id - Id de l'acheteur
Telephone No N° de téléphor	ne	FAX	_	- N° de FAX
(819) 956-1702 ()		()	-	
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service	•			
Sr	pecified Herein			
Précis	é dans les présentes			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
See Herein	
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de	l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign (type or print)	on behalf of Vendor/Firm
Nom et titre de la personne autorisée à sign de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractè	
Signature	Date



Invoice Address - Adresse de facturation	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE	7 CF SUPPLY DEPOT	SIN FORCES P.O.BOX 10500	ATT:7 CFSD EDMONTON INVOICE SECTION	EDMONTON	Alberta	T5J4J5	Canada	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE	CFSD MONTREAL	BOX 4000 STN K	ATTN: 25 CFSD MTL INVOICE SECTION	MONTREAL	Quebec	H1N3R9	Canada
Invoice Code - Code burcomptable	W2481								W1941							
Destination Address - Adresse de la destination	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE	7 CFSD - RECEIPTS SECTION	CFB EDMONTON	195 AVE & 82 ST - BLDG 236	EDMONTON	Alberta	T5J4J5	Canada	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE	25 CFSD RECEIPTS SECTION	CFB MONTREAL	6363 RUE NOTRE DAME ST E.	MONTREAL	Quebec	H1N2E9	Canada
Destination Code - Code destinataire	W248A								WB941							

: Works and Government Services	ta
ublic V	anada
7	 - -

		Dest	\u			Unit Price	9/Prix unitaire		
Item		Code	Code	Qty	U. of I.	FC	FOB/FAM	Delivery Req.	
Article	Description	Dest.	רמכו.	e Cie	0. de D.	Desillation	Flant/Usine	Livraison Req.	. Liv. offerte
1		WB941	W1941	48	Each	\$	XXXXXXXXX	See Herein	
	CHAPEAU, DEMONTAGE RAPIDE Numéro de pièce / fournisseur (ou								
	Numéro de pièce: 300DC								
	COF: 36933								
	RO COF		•						
	SOUL								
	NORTH, QC, CA								
	Numéro de pièce: AA59326/10-3-A		,						
	COF: 58536								
	FEDERAL COMMERCIAL Article								
	DESCRIPTION, US		,						
	Niméro de pièce: AA59326/10-8-A		·						
	COF: 58536								
	DESCRIPTION, US								
	•								
	Votre offre:								
	No de pièce offert:								
	COF/CAGE offert:								
2	NSN - NNO: 5330-01-562-0367	WB941	W1941	48	Each	\$	XXXXXXXXX	See Herein	_
	Numéro de pièce / fournisseur (ou		,						
			,						
	Numero de prece. 301010 COF: 07524		,						
	DOVER FLUID MANAGEMENT INC., 1809								
	CENTURY AVE, GRAND RAPIDS, MI, US								
	offre:								
	/(I)		,						
	COF/CAGE offert:								

# #		Dest. Code	Inv. Code	Ŷ	-	Unit Price	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	20 G Viscovillo	100
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	Liv. offerte
8	NSN - NNO: 4820-01-560-8240	WB941	W1941	20	Each	S	XXXXXXXXXX	See Herein	
	VANNES/SOUPAPES/CLAPETS/ROBINETS/								
	DISTRIBUTEURS AS								
	Numéro de pièce / fournisseur (ou								
	l'équivalent):								
	Numéro de pièce: 1113A-111								
	COF: 97999			•					
	MAC VALVES INC, 30569 BECK RD,			•					
	WIXOM, MI, US			•					
	•								
	Votre offre:			•					
	No de pièce offert:			•					
	COF/CAGE offert:								

		Dest.	lnv.		:	Unit Price/I	Unit Price/Prix unitaire		
Article	cle Description	Code Dest.	Fact.	Oté Oté	U. of I. U. de D.	Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Del. Offered Livraison Req. Liv. offerte	Del. Offered Liv. offerte
	4 NSN - NNO: 2590-01-560-4132	WB941	W1941	16	Each	ş	XXXXXXXXX	See Herein	
	BOUCHON, ORIFICE DE REMPLISSAGE								
	ACCEPTABLE Numéro de								
	pièce/SUPPLIER (OR EQUIVALENT):								
	Numéro de pièce: VR4050AL								
	COF: 72661								
	DIXON VALVE & COUPLING COMPANY,								
	800 HIGH ST., CHESTERTOWN, MD, US								
	•								
	Votre offre:								
	No de pièce offert:								
	COF/CAGE offert:								

		Dest.	Inv.		:	Unit Price/I	Unit Price/Prix unitaire		
Article	Description	Code Dest.	Fact.	oté é v	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Del. Offered Livraison Req. Liv. offerte	Del. Offered Liv. offerte
v	NSN - NNO: 2590-01-560-4132	W248A	W2481	12	Each	\$	XXXXXXXXX	See Herein	
	BOUCHON, ORIFICE DE REMPLISSAGE				•				
	Numéro de pièce / fournisseur (ou								
	l'équivalent):								
	Numéro de pièce: VR4050AL								
	COF: 72661								
	DIXON VALVE & COUPLING COMPANY,			•					
	800 HIGH ST., CHESTERTOWN, MD, US								
	•								
	Votre offre:			•	•				
	No de pièce offert:	•	•	•	•				
	COF/CAGE offert:								

		Dest.	Inv.		:	Unit Price/	Unit Price/Prix unitaire		
Article	Description	Code Dest.	Fact.	o c č Š	U. of I. U. de D.	Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Del. Offered Livraison Req. Liv. offerte	Del. Offered Liv. offerte
9	NSN - NNO: 6685-01-553-5320	WB941	W1941	18	Each	€	XXXXXXXXXX	See Herein	
	MANOMETRE, A CADRAN								
	Numéro de pièce / fournisseur (ou								
	l'équivalent):								
	Numéro de pièce: X32537P-W3								
	COF: 01170								
	BELLOFRAM CORPORATION, 8019 OHIO								
	RIVER BLVD., NEWELL, WV, US								
	•								
	Votre offre:			•					
	No de pièce offert:				•				
	COF/CAGE Offert:								

ô	
and	
Norks	
Jolic V	apada
₫	Ü
Ż	H

Item		Dest. Code	Inv. Code	Ş	U. of I.	Unit Price/ FOB	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Delivery Red	Del Offered
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	Liv. offerte
7	NSN - NNO: 4730-01-521-8649	WB941	W1941	20	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	DEMI-RACCORD, DEMONTAGE RAPIDE			•					
	Numéro de pièce / fournisseur (ou								
	l'équivalent):								
	Numéro de pièce: 116AN-0150								
	COF: 1UYK1			•					
	CIVACON, 4304 MATTOX RD, KANSAS			•					
	CITY, MO, US								
	•								
	Votre offre:								
	No de pièce offert:								
	COF/CAGE offert:			•	•				

Item		Dest. Code	Inv. Code	ş	U of L	Unit Price	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Dolivery Bed	Del Offered
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req. Liv. offerte	Liv. offerte
6	NSN - NNO: 5935-01-476-8821	WB941	W1941	8	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	CONNECTEUR ELECTRIQUE, FICHE			•					
	Numéro de pièce / fournisseur (ou								
	l'équivalent):								
	Numéro de pièce: 12162723								
	COF: 77060			•					
	GENERAL MOTORS CORP., 408 DANA			•					
	ST. NE, WARREN, OH, US								
	•								
	Votre offre:								
	No de pièce offert:			•	•				
	COF/CAGE offert:								

<u> </u>	Item		Dest. Code	Inv. Code	Otv	U. of I.	Unit Price/ FOB	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Delivery Red	Del Offered
Arr	Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	
<u> </u>	10	NSN - NNO: 6685-01-447-1188	W248A	W2481	14	Each	↔	XXXXXXXXXX	See Herein	
		MANOMETRE, A CADRAN								
		Numéro de pièce / fournisseur (ou								
		l'équivalent):								
		Numéro de pièce: CI-20								
		COF: 60827								
		ZINGA INDUSTRIES INC., 2400								
		ZINGA, DR., REEDSBURG, WI, US								
		•								
		Numéro de pièce: 403367			•					
		COF: 5X050			•					
		CRYSTEEL MANUFACTURING INC.,			•	•				
		52182 EMBER RD, LAKE CRYSTAL, MN,			1					
		ns			1					
		_•								
		Votre offre:								
		No de pièce offert:								
		COF/CAGE offert:								

# d			Dest.	Code	à	-	Unit Price/ FOB	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM		70,000
Article		Description	Dest.	Fact.	Qté.	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Red.	
=	NSN - NNO:	5975-01-343-2256	WB941	W1941	49	Each	€	XXXXXXXXXX	See Herein	
	RACCORD, COMPRESSION	RESSION								
	Numéro de pi	Numéro de pièce / fournisseur (ou								
	l'équivalent):	: (
	Numéro de pièce: 50842	èce: 50842			•					
	COF: 13548									
	TRUCK-LITE C	TRUCK-LITE CO INC., 310 E ELMWOOD			•					
	AVE, FALCONER, NY, US	R, NY, US		,	•					
	•									
	Quantité: 49,				•					
	Unité de distribution:	tribution:			•					
	individuelle,									
	Dates de liv	Dates de livraison: La livraison			•					
	désirée est	désirée est le 25 Avril 2012.								
	•									
	Votre offre:									
	No de pièce offert:	offert:								
	COF/CAGE offert:	ert:								

#0#			Dest.	Inv.	Š	- 30	Unit Price/	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM		
Article		Description	Dest.	Fact.	Qté é	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	Liv. offerte
12	NSN - NNO:	4820-01-174-4147	W248A	W2481	10	Each	€	XXXXXXXXX	See Herein	
	CORPS DE ROB	CORPS DE ROBINET/VANNE/SOUPAPE/CLA								
	PET/ VALVE									
	Numéro de pi	Numéro de pièce / fournisseur (ou								
	l'équivalent):	: (
	Numéro de pi	Numéro de pièce: 1009-6-G-4								
	COF: 39425									
	MCNAB INCORP	MCNAB INCORPORATED, 383 E 29 ST.,								
	BUENA VISTA, VA, US	VA, US								
	•									
_	Numéro de pièce: 2208-3	èce: 2208-3								
	COF: 39425									
_	MCNAB INCORPORATED,	ORATED, 383 E 29 ST.,								
	BUENA VISTA, VA, US	VA, US								
	•									
_	Votre offre:									
	No de pièce offert:	offert:								
	COF/CAGE offert:	ert:								

80	
and	
Norks	
Public 1	Sanada
_ 引	i F

		Dest.	Inv.			Unit Price/I	Unit Price/Prix unitaire		
Item		Code	Code	Qty.	U. of I.		FOB/FAM	Delivery Req.	
Article	Description	Dest.	ract.	e e	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	Liv. offerte
13	NSN - NNO: 4820-01-174-4147	WB941	W1941	16	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	CORPS DE ROBINET/VANNE/SOUPAPE/CLA			•					
	PET/ VALVE								
	Numéro de pièce / fournisseur (ou								
	l'équivalent):								
	Numéro de pièce: 1009-6-G-4								
	COF: 39425								
	MCNAB INCORPORATED, 383 E 29 ST.,								
	BUENA VISTA, VA, US			•					
	•								
	Numéro de pièce: 2208-3								
	COF: 39425			•					
	MCNAB INCORPORATED, 383 E 29 ST.,			1					
	BUENA VISTA, VA, US			1					
	•								
	Votre offre:								
	No de pièce offert:								
	COF/CAGE offert:								

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp918

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-122232

W8486-122232/B

hp918W8486-122232

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS A L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumissions
- 4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

- 1. Instructions pour la préparation des soumissions
- 2. Soumission technique
- 3. Soumission financiere
- 4. Attestations et renseignements supplémentaires

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Évaluation technique
- Évaluation financière
- 4. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

- 1. Attestations pour le Code de conduite Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire
- 2. Attestations préalables à l'attribution du contrat
- 3. Attestations exigées avec la soumission

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relatives à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents
- 11. Clauses du guide des CCUA
- 12. Préparation pour la livraison
- 13. Marquage détaillé de l'emballage semblables
- 14. Etat du matériel MDN
- 15. Instructions d'expédition DDP Destination

Pièce jointe: CONSENTEMENT À LA VÉRIFICATION DE L'EXISTENCE D'UN CASIER JUDICIAIRE

W8486-122232/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-122232

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp918W8486-122232

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp918

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

Le besoin est décrit en détail sous « Détails de l'article ».

3. Compte rendu

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu sur les résultats de la demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception de l'avis les informant que leur soumission n'a pas été retenue. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

W8486-122232/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp918

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-122232

hp918W8486-122232

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document **2003 (2012-07-11)** Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe **5.4 du document 2003**, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit:

Supprimer: soixante (60) jours

Insérer: quatre-vingt-dix (90) jours

1.1 Clauses du guide des CCUA

<u> </u>		
B1000T	Condition du matériel	2007-11-30

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions

3. Demandes de renseignements en période de soumissions

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

W8486-122232/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-122232

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp918W8486-122232

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp918

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

W8486-122232/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-122232

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp918W8486-122232

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp918

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions;

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening

/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, on encourage les soumissionnaires à:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

2. Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

2.1 Produits équivalents

Pour être pris en considération pour l'évaluation d'un produit équivalents, les soumissionnaires doivent joindre à leur soumission toute l'information technique requise.

- 2.1.1 Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction, la qualité et la performance sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
- a) indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
- b) déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
- fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;
- d) présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous critères de rendement obligatoires précises dans la demande de soumissions, et;

les

Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-122232/B

W8486-122232

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hp918

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

hp918W8486-122232

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- e) indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.
- Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de 2.1.2 l'ajustage, de la fonction, de la qualité et de la performance ne seront pas pris en considération si :
- la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à a) l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
- b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
- 2.1.3 Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

2.2 Remplacement du numéro de piece

Afin d'être pris en considération pour l'acceptation d'un remplacement de numéro de pièce (annulé ou périmé), provenant du fabricant d'origine de l'équipement (FOE), les soumissionnaires doivent fournir, à la date et heure de clôture des soumissions:

- une copie du certificat de conformité du fabricant d'origine de (a) l'équipement (FOE); ou
- (b) toutes les informations techniques nécessaires (tel que détaillé dans la partie 3, section 2, du présent appel d'offres) pour démontrer leur conformité technique et pour confirmer la forme, l'ajustage, la fonction, la qualité et le rendement de ces numéros de pièces remplacées.

3. Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total de la taxe sur les produits et les services (TPS) ou de la taxe sur la vente harmonisée (TVH), s'il y a lieu, doit être indiqué séparément.

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission par prix unitaire dans la section intitulé « Détails de l'article ». Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

3.1 Invitations à soumissionner comportant plusieurs articles

Les soumissionnaires ne sont pas tenus de proposer un prix pour tous les articles identifiés dans la demande de soumission. Cependant, les soumissionnaires doivent proposer un prix pour tous les articles avec le numéro de nomenclature de l'OTAN identique pour que leur soumission soit évaluée.

(NNO)

W8486-122232/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp918

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-122232

File No. - N $^{\circ}$ du dossier hp918W8486-122232

3.2 Clauses du guide des CCUA

_			
	C3011T	Fluctuation du taux de change	2010-01-11

4. Attestations et renseignements supplémentaires

4.1 Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5

4.2 Renseignements supplémentaires

Le Canada demande que les fournisseurs présentent les renseignements suivants :

4.2.1 Date de livraison

La livraison désirée est le 25 Octobre 2012.

Le soumissionnaire peut offrir la livraison suivante:

Article 001 (CHAPEAU, DEMONTAGE RAPIDE): jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
Article 002 (JOINT): jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
Article 003 (VANNES/SOUPAPES/CLAPETS/ROBINETS/ DISTRIBUTEURS ASSEMBLES): jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
Article 004 (BOUCHON,ORIFICE DE REMPLISSAGE): jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
Article 005 (BOUCHON,ORIFICE DE REMPLISSAGE): jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
Article 006 (MANOMETRE,A CADRAN): jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
Article 007 (DEMI-RACCORD, DEMONTAGE RAPIDE): jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
Article 009 (CONNECTEUR ELECTRIQUE,FICHE): jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
Article 010 (MANOMETRE,A CADRAN): jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
Article 011 (raccord, compression): jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp918

W8486-122232/B Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-122232

hp918W8486-122232

	`	S DE ROBIN en vigueur du		APE/CLAPET/ VALVE)	: joui	rs civils à partir
		S DE ROBIN en vigueur du		APE/CLAPET/ VALVE)	: joui	rs civils à partir
4	4.3 Rep	orésentants	de l'entrepreneur			
١	Nom et num	néro de télép	hone de la person	ne avec qui communiqu	ier:	
1 1 1	Nom : Titre:	nents généra hone : opieur :	ux 			
1 7 1	Suivi de la l Nom : Fitre: No de télépi No de télécc Courriel :	hone :				

W8486-122232/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp918

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client W8486-122232

File No. - N $^{\circ}$ du dossier hp918W8486-122232

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- 1.1 Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- 1.2 Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.
- 1.3 Les propositions ne répondant pas à toutes les exigences identifiées comme «obligatoire» seront considérées comme non recevable et aucune autre valeur sera donnée à la soumission.

2. Évaluation technique

Critères techniques obligatoires

- 2.1 Les soumissionnaires doivent indiquer le numéro de pièce acceptable et le numéro de COF/CAGE offert dans "Détails de l'article" conformément à l'exigence.
- 2.2 Critères techniques obligatoires Produits équivalents

Les soumissionnaires qui proposent un produit équivalent doivent répondre aux critères suivants :

Pour que l'on tienne compte de leur soumission pour l'évaluation d'un produit de remplacement, les soumissionnaires doivent fournir toute l'information technique requise (comme il est indiqué à la Partie 3, Soumission technique de cette DDP) démontrer leur conformité technique qui confirme la forme, l'ajustage, la et le rendement de ces produits équivalents.

et fonction, qualité

2.3 Critères techniques obligatoires - Remplacement du numéro de pièce provenant du fabricant d'origine de l'équipement.

Les soumissionnaires qui proposent un remplacement du numéro de pièce doivent répondre aux critères suivants :

Afin d'être pris en considération pour l'acceptation d'un remplacement de numéro de pièce (annulé ou périmé),

Les soumissionnaires doivent fournir:

- a. la preuve en présentant une copie d'un certificat de conformité du fabricant d'origine de l'équipement (FOE) fournissant une justification / explication selon laquelle les numéros de pièces remplacées sont équivalentes au niveau de la forme, l'ajustement, la fonction, la qualité et la performance aux pièces du FOE spécifiée; ou
- b. toute l'information technique requise (comme il est indiqué à la Partie 3, Soumission technique de cette DDP) afin de démontrer leur conformité

W8486-122232/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-122232

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp918W8486-122232

ces remplacements de numéro de pièce.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp918

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

technique qui confirme la forme, l'ajustage, la fonction et le rendement de

3. Évaluation financière

- 3.1 Tous les prix unitaires fermes seront évaluées en dollars canadiens, rendu droits acquittés (DDP) à destination, selon les Incoterms 2000, les droits de douane et les taxes d'accise du Canada sont incluses et la taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH) en sus, si applicable.
- 3.2 Les soumissionnaires doivent proposer un prix pour toutes les destinations avec le même numéro de nomenclature de l'OTAN (NNO).

4. Méthode de sélection

4.1 Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué *le prix global le plus bas par numéro de nomenclature de l'OTAN (NNO)* sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-122232/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp918

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-122232

File No. - N $^{\circ}$ du dossier hp918W8486-122232

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Pour qu'un contrat leur soit attribué, les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées. Le Canada déclarera une soumission non recevable si les attestations exigées ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations fournies par les soumissionnaires durant la période d'évaluation des soumissions (avant l'attribution d'un contrat) et après l'attribution du contrat. L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les soumissionnaires respectent les attestations avant l'attribution d'un contrat. La soumission sera déclarée non recevable si on constate que le soumissionnaire a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations ou de donner suite à la demande de renseignements supplémentaires de l'autorité contractante aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

1. Attestations pour le Code de conduite - Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire

- 1.1 Les soumissionnaires doivent fournir avec leur soumission, à la date de clôture de l'invitation à soumissionner:
 - a) la liste complète des noms de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire:
 - b) un formulaire de Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire (PWGSC-TPSGC 229) dûment complété et signé, pour chacun des individus nommés dans la liste.

À titre d'information une copie électronique de la procédure de consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire peut être trouvée à l'adresse suivante:

Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/229-fra.html

2. Attestations préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

2.1 Programme de contrats fédéraux - plus de 25000\$ et moins de 200000\$

Les fournisseurs qui sont assujettis au Programme de contrats fédéraux (PCF) et qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement fédéral au-delà du seuil prévu par le Règlement sur les marchés de l'État pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDCC a constaté leur non-conformité ou parce qu'ils se sont retirés volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif à moins de 100 employés. Toute

 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - N° de l'invitation} \\ W8486-122232/B$

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-122232

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp918W8486-122232

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp918

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

soumission présentée par un entrepreneur non admissible, y compris une soumission présentée par une coentreprise dont un membre est un entrepreneur non admissible, sera déclarée non recevable.

Le soumissionnaire, ou, si le soumissionnaire est une coentreprise le membre de la coentreprise, atteste comme suit sa situation relativement au PCF :

Le soumissionnaire ou le membre de la coentreprise :

- a) () n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés à temps plein ou à temps partiel permanents et/ou temporaires, ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada;
- b) () n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, L.C. 1995, ch. 44;
- c) () est assujetti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de 100 employés ou plus à temps plein, ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDCC puisqu'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus.
- d) () n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDCC et possède un numéro d'attestation valide, à savoir le numéro :

Des renseignements supplémentaires sur le PCF sont offerts sur le site Web de RHDCC. <u>Http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/egalite/pcf/index.shtml</u>

W8486-122232/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-122232

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp918W8486-122232

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp918

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité

2. Besoin:

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits sous « Détails de l'article ».

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2010A (2012-07-16), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

4. Durée du contrat

4.1 Date de livraison

L'entrepreneur doit effectuer la livraison comme suit:

Article 001 (CHAPEAU,DEMONTAGE RAPIDE): doit être livrés le ou avant le à insérer par l'autorité contractante au moment de l'attribution du contrat.)	(dat
Article 002 (JOINT): doit être livrés le ou avant le (date à insérer par l'a contractante au moment de l'attribution du contrat.)	utorité
Article 003 (VANNES/SOUPAPES/CLAPETS/ROBINETS/ DISTRIBUTEURS ASSEMBLES livrés le ou avant le (date à insérer par l'autorité contractante au momer l'attribution du contrat.)	
Article 004 (BOUCHON,ORIFICE DE REMPLISSAGE): doit être livrés le ou avant le (date à insérer par l'autorité contractante au moment de l'attribution du c	contrat.)
Article 005 (BOUCHON,ORIFICE DE REMPLISSAGE): doit être livrés le ou avant le (date à insérer par l'autorité contractante au moment de l'attribution du c	contrat.)
Article 006 (MANOMETRE,A CADRAN): doit être livrés le ou avant le (insérer par l'autorité contractante au moment de l'attribution du contrat.)	date à
Article 007 (DEMI-RACCORD, DEMONTAGE RAPIDE): doit être livrés le ou avant le (date à insérer par l'autorité contractante au moment de l'attribution du c	contrat.)

W8486-122232/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp918

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-122232

hp918W8486-122232

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Huda Dahir

Agente d'approvisionnement Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Direction générale des approvisionnements Direction TPLEP

7A2, Place du Portage, Phase 3, 11 rue Laurier, Gatineau, Quebec, K1A 0S5

Téléphone: (819) 956-1702

Courriel: huda.dahir@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat et toute modification doit être autorisée, par écrit, par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Responsable des achats

Le responsable des achats pour le contrat est : (à être inséré par TPSGC au moment de l'attribution du contrat)

Le responsable des achats représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de la mise en oeuvre d'outils et de procédures exigés pour l'administration du contrat. L'entrepreneur peut discuter de questions administratives identifiées dans le contrat avec le responsable des achats; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser de changements à l'énoncé des travaux. Des changements à l'énoncé des travaux peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

5.3 Responsable technique

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp918

W8486-122232/B

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-122232

hp918W8486-122232

Le responsable technique pour le contrat est : (à être inséré par TPSGC au moment de l'attribution du contrat)

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

5.4 Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements g Nom :	énéraux ———————	_ (à être complété par le soumissionnaire.)
Titre: Téléphone: Télécopieur: Courriel: Suivi de la livra Nom: Titre: Téléphone: Télécopieur: Courriel:	aison :	- _ (à être complété par le soumissionnaire.) -
	-	-

6.2 Clauses du guide des CCUA

C2000C	Taxes - entrepreneur établi à l'étranger	2007-11-30
H1001C	Paiements multiples	2008-05-12

7. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

7.1. Les factures doivent être distribuées comme suit :

- a) L'original et une (1) copie doivent être envoyés au consignataire pour certification et paiement;
- b) Une (1) copie doit être envoyée à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.
- c) Une (1) copie doit être envoyée à l'adresse suivante :

Ministère de la Défense nationale

W8486-122232/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp918

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No - No du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-122232

hp918W8486-122232

Quartier général de la Défense nationale Édifice Mgén George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa (ON) K1A 0K2 À l'attention de sera inséré par TPSGC

8. **Attestations**

Le respect des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manguement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure par la suite sur ladite liste.

- (a) les articles de la convention;
- (b) 2010A (2012-07-16) Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- (c) Détails de l'article;
- la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (d)

11. Clauses du guide des CCUA

A9006C	Contrat de défense	2012-07-16
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16
C2800C	Cote de priorité	2011-05-16
C2801C	Cote de priorité - entrepreneur canadien	2011-05-16
D2000C	Marquage	2007-11-30
D2001C	Etiquetage	2007-11-30
D2025C	Matériaux d'emballage en bois	2008-12-12
D5545C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (CAQ C)	2010-08-16
D6009C	Instructions d'expédition - destination et calendrier de livraison	2008-05-12
	inconnus	
D6010C	Palettisation	2007-11-30
D9002C	Ensembles incomplets	2007-11-30
G1005C	Assurances	2008-05-12

12. Préparation de la livraison

L'entrepreneur doit préparer pour tous les articles pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

W8486-122232/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp918

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

W8486-122232

hp918W8486-122232

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

L'entrepreneur doit emballer pour tous les articles à raison d'une (1) unité par paquet.

13. Marquage détaillé de l'emballage - semblables

- 13.1 L'entrepreneur doit s'assurer que les informations suivantes soient fournies en plus des marques d'identification requises sur l'emballage intérieur et extérieur de **l'article 008**:
 - a) le nom du fabricant;
 - b) le numéro du série ou de lot;
 - c) la date de vulcanisation des pièces en caoutchouc;
 - d) la date de fabrication;
 - e) la date d'expiration de la durée utile.
- 13.2 Ces marques d'identification doivent être placées et appliquées conformément à la spécification de marquage D-LM-008-002/SF-001 des Forces canadiennes.

14. État du matériel - MDN

L'entrepreneur doit fournir du matériel neuf, qui fait partie de la production courante et est fourni par le fabricant principal ou son agent accrédité. Le matériel doit être conforme à la dernière version du plan applicable, de la spécification et de la description du numéro de pièce, selon le cas, qui était en vigueur à la date de clôture de la soumission.

15. Instructions d'expédition - DDP Destination

Les biens doivent être expédiés et livrés au point de destination précisé dans le contrat :

Selon les Incoterms 2000 rendu droits acquittés (DDP) :

Articles 001, 002, 003, 004, 006, 007, 009, 011 et 013 à BFC Montreal.

Articles 005, 010, et 012 à BFC Edmonton.